

**Assemblée générale**

Distr. générale
27 mars 2024
Français
Original : anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique****Renseignements fournis conformément au Traité
sur les principes régissant les activités des États
en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace
extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres
corps célestes****Note verbale datée du 20 mars 2024, adressée au Secrétaire
général par la Mission permanente du Royaume des Pays-Bas
auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne**

La Mission permanente du Royaume des Pays-Bas auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur de communiquer au Secrétaire général, conformément à l'article XI du Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes (résolution 2222 (XXI) de l'Assemblée générale, annexe), des renseignements supplémentaires concernant un objet spatial inscrit sur l'Index en ligne des objets lancés dans l'espace. Les renseignements concernent l'objet spatial suivant :

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale	[2022-002CU]
Nom de l'objet spatial	[Delfi-PQ]
Date de lancement	[13 janvier 2022 UTC]
Site de lancement	[Cap Canaveral (États-Unis d'Amérique)]
Principaux paramètres de l'orbite	
Période nodale	[1 heure et 46 minutes]
Inclinaison	[97,4 degrés]
Apogée (rayon)	[163 kilomètres]
Périgée (rayon)	[148 kilomètres]
Position sur l'orbite géostationnaire	[-]
Source d'énergie nucléaire	[Non]



Fonction générale de l'objet spatial
et autres renseignements utiles
concernant sa fonction

[Démonstration pédagogique et
technologique]

Lien Web vers des renseignements
officiels sur l'objet spatial

[www.rdi.nl/documenten/publicaties/2019/10/
31/register-ruimtevoorwerpen](http://www.rdi.nl/documenten/publicaties/2019/10/31/register-ruimtevoorwerpen)

Les renseignements supplémentaires concernent un changement relatif à l'état de l'objet spatial. Celui-ci n'est plus en orbite terrestre basse. Le satellite est rentré dans l'atmosphère terrestre le 9 janvier 2024.

L'objet spatial mentionné ci-dessus figure dans la partie nationale du registre des objets lancés dans l'espace (Register ruimtevoorwerpen) tenu par le Royaume des Pays-Bas¹.

¹ On trouvera des informations sur la création de ce registre et de ses sous-registres dans le document [ST/SG/SER.E/INF/24](#).